

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Ève-Marie Beauregard

<https://www.cadre21.org/membres/7faa2aa480136040135253d5>

Date d'obtention : 2021-11-22 17:14:13

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Dès qu'une situation impliquant des sextos (images) est rapporté par des jeunes dans l'école, un.e intervenant.e rencontre les jeunes concernés et complète la grille d'évaluation, excepter dans le cas où il s'agit d'un acte malveillant. Lorsque les grilles sont complétées, contacter le service de police pour que des interventions de sensibilisation soient effectuées auprès des jeunes concernés.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

La collaboration école et service de police est importante.

Le projet Sexto convient lorsque la situation est rapportée par un.e élève et qu'elle a potentiellement des impacts à l'école. Si un parent rapporte une situation qui s'est passée à la maison, il faut le référer au service de police.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

S'assurer de bien interpréter les propos rapportés par les élèves afin de déterminer si l'acte est impulsif ou malveillant.

Petit bémol... Il est possible que l'acte ne soit pas impulsif mais désiré par les deux personnes concernées, comme dans le cas 1. Les sextos sont une pratique sexuelle qui fait maintenant parti du répertoire d'un grand nombre de personne (ado et adulte). Faire de la sensibilisation aux risques et à l'utilisation saine serait profitable pour toutes :D